



# Azay-le-Ferron

## la forêt perdue...

2<sup>e</sup> partie

### D'autres équipages

Contemporains et voisins de l'Equipage d'Azay, chassant en outre sur le même territoire (donc aussi au-delà du massif d'Azay), on recense deux autres équipages, l'Equipage de Vinceuil au château de Vinceuil et le Rallie Jeunesse au château de l'Effougeard, deux propriétés forestières attenantes à la forêt d'Azay.

Servi par trois hommes, l'Equipage de Vinceuil (1856-1883 et 1884-1914) était initialement un vautreait. Son Maître d'Equipage, M. Aubelle restructura complètement sa meute en 1884 avec des Griffons pour chasser cerfs et sangliers dont il sonnait respectivement 15 et 10 hallalis par saison.

Le chenil, à Vinceuil, a hébergé 35 puis 20 Français Griffons vendéens et bâtards vendéens.

La tenue verte à parements bleus s'ornait de boutons représentant une hure de sanglier de trois quart à gauche. Plusieurs fois racheté, Vinceuil présente aujourd'hui le long de la route Azay-Preuilly, sa longue façade de propriété abominablement clôturée...

A l'Effougeard, MM. Emile et Marcel Navers avaient monté en 1890 le Rallie Jeunesse, « dont la bonne ambiance justifiait le nom » selon H. Doyen. Chassant d'abord le lièvre, l'équipage passe dans la voie du chevreuil en 1902 et démonte avant la guerre en 1912. Servie par deux hommes à cheval, la meute de 25 bâtards d'origine Chambray fut remplacée en 1903 par 25 Saintongeois. La tenue était bleu ciel, parements, gilet et col bleu foncé ;



Aquarelle de Karl Reille

Hallali à l'Equipage d'Azay



Caricature de Don  
(Alfred Luzarche d'Azay à gauche)

culotte blanche, galons et bottes de vènerie. Le bouton représentait une tête de brocard dans un ceinturon portant la devise « Rallie Jeunesse ».

## La fin d'une époque

En saignant la France à blanc, l'affreuse boucherie de 1914-1918 sonnait le glas de cette période faste, mettant un terme parfois définitif à l'existence de ces équipages de petit ou grand pied. Ce fut le cas pour l'Equipage d'Azay dont le livre des chasses s'achève sur ce constat laconique : « 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, pas de chasse, guerre ! » L'équipage ne remontera pas.

Il semble que la meute, probablement réduite, ait alors été répartie dans trois garderies du domaine, la Rolle, la Haute Touche et le Bois Rond, confiée aux bons soins des fermiers locaux. Selon divers témoignages, un employé du château y distribuait la ration de viande hebdomadaire en voiture (à âne) attelée. Durant l'entre-deux-guerres, il n'apparaît aucune mention de l'utilisation de ces chiens, sans doute mis de temps à autre à contribution pour hourailler quelque sanglier de passage.

Et puis la volonté, ou la passion, n'y était plus. Georges Hersent (son épouse étant la fille aînée) hérite du château en 1925 et s'engage plutôt dans des travaux de rénovation. N'assistant aux laisser-courre que par complaisance envers son beau-père, il n'affirma jamais un goût avéré pour la vènerie et à aucun moment il n'envisagea de remonter. Il s'entendait en outre assez peu avec Roger, son célibataire, endurci de beau-frère.

Ce dernier aurait été responsable de la rédaction du legs concernant la pratique de la chasse dans les forêts concédées à la ville de Tours, legs prenant effet en 1951 ; les mêmes termes sont d'ailleurs repris par sa sœur, Mme

Lebaudy, dans les actes de cession au Muséum. Il y est notamment précisé que seule la chasse à tir des *bêtes noires* pourra y être pratiquée, surtout en cas de dégâts aux cultures. La chasse à tir des *bêtes rouges* ne pouvant être tolérée, il est très clairement stipulé que seule la vènerie sera la formule admise pour chasser ces animaux. Pour des raisons de voisinage et d'amitié, c'est nommément à l'Equipage Chaudenay que ce droit est octroyé « ou à défaut, un équipage de l'Indre ».

Evidemment, les temps ont bien changé et les populations de grands animaux ont connu depuis un essor considérable, mais ceci est une autre histoire...

## Le renouveau de la vènerie

A partir de 1951, l'Equipage Chaudenay vient légitimement découpler en forêt d'Azay. Les forêts vidées de leurs effectifs au cours de la Seconde Guerre commençaient à peine à se remettre du traumatisme et, à cette période de vaches maigres, quelques attaques supplémentaires permettaient d'assurer un calendrier minimum aux équipages qui avaient survécu, au prix bien entendu de perpétuels déplacements. M. Hubert de Chaudenay assisté de son piqueux Daguet inaugurent donc ce territoire nouveau pour l'équipage le 5 janvier 1950.

Jusqu'en 1968-1969, le rythme des chasses oscille entre 1 à 5 par saison. Au cours de cet épisode, l'équipage a pris 39 cerfs, en majorité jeunes (dans les mêmes proportions que l'Equipage d'Azay), en a manqué 14 et a connu un buisson creux. La durée des chasses, elle, reste en moyenne légèrement supérieure à celles de l'Equipage d'Azay. A l'époque, les chiens n'étaient en effet pas réputés pour leur vitesse. En revanche, entraînés au rapprocher, ils disposaient d'une finesse de nez remarquable. J'ai encore en tête, comme souvenir d'enfance, l'image de Daguet, imperturbable, rameutant avec application sur la voie d'un cerf que les témoins affirmaient avoir vu une heure plus tôt...



Photo : R. Legendre

Daguet (Equipage Chaudenay)

AZAY-LE-FERRON, LA FORÊT PERDUE... (2<sup>e</sup> PARTIE)

Suite...

...

Résumé de la fréquence des chasses de l'Equipe Chaudenay entre 1951 et 1969

Saison de chasse	Nombre de chasses
1951-1952	1
1952-1953	2
1953-1954	5
1954-1955	4
1955-1956	6
1956-1957	4
1957-1958	5
1958-1959	4
1959-1960	5
1960-1961	4
1961-1962	1
1962-1963	0
1963-1964	3
1964-1965	4
1965-1966	3
1966-1967	2
1967-1968	0
1968-1969	1
1969-1970	0

dans un boqueteau à côté du château de Bossay, il traverse la Claise à Saint Léotard. Porté bas par les chiens après un relancé en plaine à quelques kilomètres de Lureuil, à la Mailletterie après quatre heures vingt de chasse. Honneurs à la marquise de Châteauneuf Randon.

• 16 février 1963, forêt d'Azay. Attaqué un grand cerf dans les Grands Bois, qui se fait chasser sur l'Epinoux, les étangs du Bois Gilet, le Cimetière aux chevaux, retourne sur l'étang, débuche sur le Grève, Enroche, traverse la route de Châtillon, les Places, les Ribotières, la Baronnerie, la Touche, Carcot, les étangs de Berge, Saint Julien. Il traverse l'étang du Tran, la Claise, passe la route de Saint Michel en Brenne au domaine de Vrigné. Pris dans l'Etang Secret à Saint Michel en Brenne. Curée au Domaine de Vrigné. Honneurs à Melle de Lauriston.

• 14 mars 1964, forêt d'Azay. Attaqué une 4<sup>e</sup> tête à la Croix de Fer. Il traverse la route entre le Pré Thomas et l'allée des Machefers, traverse l'Epinoux, l'allée de séparation pour entrer sur Vinceuil, traverse la route de Charnizay entre au Parc à la Mule où il donne le change, traverse la route d'Obterre accompagné de 2 daguets. Déhardé sur la Haute Touche, il est relancé en bordure de la route de Châtillon et l'allée de la Haute Touche puis retour sur l'Effougeard, il débuche sur les Fourneaux, traverse l'Aigronne et la route de Cléré. Relancé dans la taille de Bonniers. Servi dans un marché au-dessus du village après trois heures quinze de chasse. Curée sur place. Honneurs à Robert de la Rochefoucauld.

L'espoir renaît aussi pour les populations de grands animaux puisque le livre des chasses de Chaudenay fait état d'un change en forêt d'Azay non plus anecdotique mais de nature à perturber le cours de la chasse.

Là encore, je ne résiste pas à la tentation de livrer quelques récits de chasse, avec, pour certaines, des parcours mettant en évidence les ramifications de continuité entre les divers territoires.

• 22 décembre 1959, forêt d'Azay. Attaqué une 4<sup>e</sup> tête sur Foix, chassé sur l'Etang Vaillant, les Terres à tuiles, le Pré Thomas, l'Epinoux, la Rolle, les Grands Bois, relancé sur l'Epinoux. Relancé dans le change, il reprend sa double voie jusqu'aux Grands Bois, puis chassé sur le Gué de l'Alezan, le Cimetière aux chevaux, il traverse la route de Preuilly et entre dans le parc de Vinceuil, traverse la route de Bossay à Azay et va jusqu'à la Claise. Relancé



Photo : R. Legendre

Curée de l'Equipe Chaudenay (1957)

• 24 janvier 1956, forêt d'Azay. Dix-cors jeunement attaqué sur Foix. Les chiens ont très bien chassé dans le change pendant 2 heures sur les Terres à tuiles, l'Etang Neuf, le Pré Thomas, l'Epinoux, les Grands Bois, Vinceuil, puis débuche sur le village des Gaillards. Pris après 3 heures de chasse dans le ruisseau du Petit Ris à 1 km de la Claise. Hallali très meurtrier, 6 chiens blessés. Honneurs à la comtesse du Manoir.

Aussi quelques chasses de vautrait : Raoul Nicault demeurait à Azay-le-Ferron où il s'est éteint en centenaire respecté. Grande figure cynégétique locale, président de l'amicale des chasseurs de Lancosme entre autres, il possédait quelques grands chiens courants et, passionné de chasse au sanglier, avait également acquis le droit de chasse (bien sûr au sanglier exclusivement) sur la Ville de Tours. Cofondateur avec ses amis Fernand Denis, James Jubert et Charles-Henri de Ponchalon du Rallye Qui Peut, il a tout naturellement ouvert les portes de ce nouveau territoire au vautrait qui put y découpler plusieurs fois.

Paul Jubert, fils de James et ancien piqueux du Rallye Qui Peut avant d'accomplir sa carrière à Chaudenay me confiait qu'en réalité il avait découvert la forêt d'Azay la première et seule fois où le Rallye Berry Brenne, à Maître Ferrandon y était venu. Le Rallye Qui Peut, en cours de constitution y a ensuite chassé en 1958, forçant notamment un sanglier particulièrement méchant. Au rythme de quatre ou cinq attaques les saisons suivantes, l'équipage y fit, paraît-il, de très jolis parcours (sangliers plus rares et plus entraînés ?), émaillés de débuchés qu'on aurait du mal à imaginer aujourd'hui sans risque de se faire fusiller l'animal de chasse.

## ... et l'épilogue

En 1968, devant les bouleversements suggérés par les événements, la municipalité de Tours crut bon de réagir. Brandissant des principes moralisateurs au nom d'un hypothétique redressement d'une société partie à la dérive et assimilant sans doute chasse à courre et mauvaise moralité, en dépit des dispositions du legs, le maire ne voulut plus



Source : Mme Denis

Curée du Rallye Qui Peut  
F. Denis, B. de Fougères, J. Jubert, A. Ménard

entendre parler de vènerie dans les territoires qui avaient généreusement été offerts sous cette condition. Lutte du pot de terre contre le pot de fer..., la vènerie a capitulé devant la montagne de procédures à venir. En outre, les populations étant revenues à des densités normales à cette époque, suffisamment d'attaques en d'autres massifs permettaient déjà d'assurer une saison complète, tendance qui n'a fait que se confirmer par la suite.

Depuis, les propriétés ont changé de main. La chasse à tir a supplanté les laisser-courre et compte tenu de la pléthore d'animaux et des enjeux financiers suscités, le massif est devenu zone interdite.

On ne chassera plus à courre en forêt d'Azay et c'est bien dommage. Reste le château à visiter à l'ombre duquel plane encore le souvenir d'une époque riche et animée. En fermant les yeux, le veneur y percevra à coup sûr quelques échos de trompe, une lointaine rumeur d'abois, un galop de tenues bleues. Ce n'est hélas qu'un rêve...

Xavier Legendre,  
Directeur du Parc de la Haute Touche pendant 20 ans